

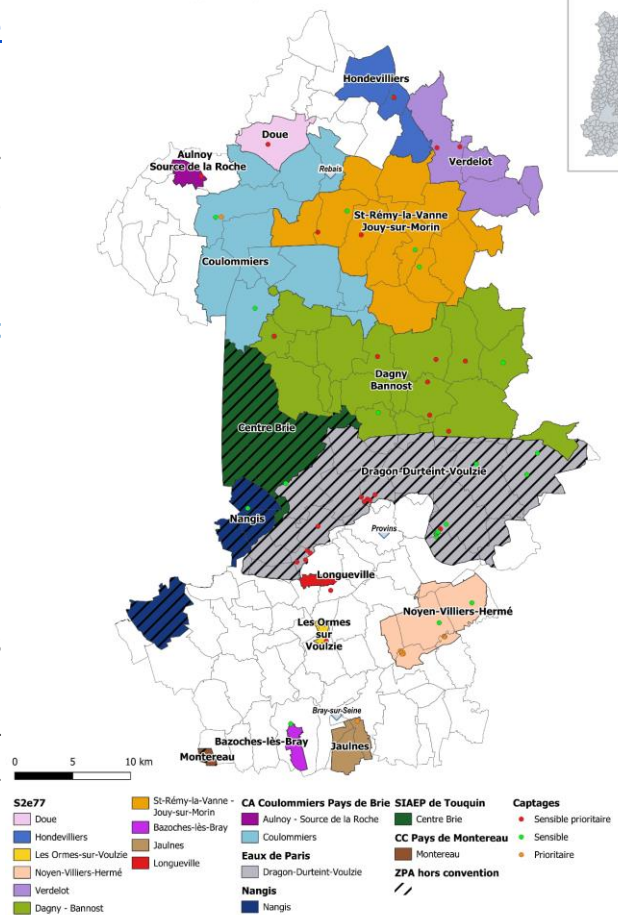
Extension du programme d'action du S2e77

Le Syndicat de l'eau de l'est Seine-et-Marnais (S2e77) entame sa dernière année du [Contrat de Territoire Eau et Climat \(CTEC\)](#) 2019-2025. Il vise à protéger la ressource en eau à l'aide d'un programme d'actions défini sur 6 ans. Pour l'année 2025, de nouveaux captages intègrent ce contrat et bénéficient d'une stratégie territoriale.

Désormais, tous les **captages prioritaires et sensibles présents sur le périmètre du S2e77** bénéficient d'un plan d'action pour la protection de la ressource. Le 10 décembre 2024, les acteurs présents sur les aires d'alimentation des captages nouvellement intégrés au plan d'action ont été conviés à deux réunions de présentation organisées à Gouaix et Everly. Les captages concernés par cette rencontre sont ceux de Longueville, Les Ormes-sur-Voulzie, Noyen-sur-Seine, Hermé, Villiers-sur-Seine, Bazoches-lès-Bray et Jaulnes. Ces nouvelles zones prioritaires d'actions apparaissent au sud du territoire du S2e77 ci-contre.



Zones Prioritaires d'Actions concernées par le partenariat S2e77 - CARIDF



L'intérêt de cette rencontre était de présenter le **bilan hydrogéologique** des captages et les solutions mises en place par le S2e77 pour préserver la ressource en eau. Une hydrogéologue de l'association AQUI'Brie était présente pour détailler les fonctionnements des nappes et des captages du secteur. Les actions menées avec le monde agricole ont aussi été exposées avec la Chambre d'Agriculture d'Ile-de-France, prestataire du S2e77. Enfin, des **Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC)** sont proposées aux exploitants sur ces différentes aires de captages.

Pour tout renseignement supplémentaire, n'hésitez pas à contacter l'animateur protection de la ressource du S2e77 : Benoît Terrié (0757483205 - b.terrie@s2e77.fr)